



Commission d'attribution logement

Par **Real91**, le **17/06/2021** à **20:03**

Bonjour.

Je voulais savoir parce que mon dossier va passer en commission de logement social chez le même bailleur ou je suis déjà locataire c'est un logement du contingent 1 % patronale. Ma question est la suivante est ce que la commission est déjà au courant de mes passage en commission car je suis déjà passer 3 fois en commission et a chaque fois le logement m'est attribué mais en 2ème position. Si ils sont au courant ça peut me donner des chances cette fois ci car a chaque fois je suis en 2ème position. Je vis avec mon épouse et 2 enfants dans un F2 et je vous cache pas c'est compliquer pas d'espace pour les enfants. Bref, je ne sais pas sur quoi se base la commission. Si vous pouviez m'éclairer, svp, merci.